

Compte rendu du conseil municipal du 25/04/13

par Corinne Lesage

Présents : D.Zanchetta, S.Attali, G.Baillé, G.Barichello,
R. Carraretto, F. Gréville, C. Lesage, G.Massat

Excusés : P. Grivet, L. Tribouloy-Lainard

Hors conseil, présentation de l'Agenda 21 par une élue d'Issus
membre de la commission Agenda 21 du SICOVAL.

La séance est ouverte à 21h50

1- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20/04/13

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2- Reconduction de l'adhésion à ATESAT (assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement)

La décision est soumise au vote. Il est décidé de ne pas reconduire
l'adhésion avec 7 voix défavorables à la reconduction et une voix
favorable.

3-Information concernant la redevance incitative de déchets

Le projet de mise en place de la redevance incitative date de
plusieurs années et a été adopté très récemment par le Conseil
de Communauté. Il va y avoir une enquête sur les containers
des particuliers dans les semaines à venir (infos et calendrier
de mise en place sur le site Web de Clermont). L'objectif
attendu est d'une part de limiter les tonnages apportés à l'usine
d'incinération de Bessières pour réduire les coûts (cette année
le montant du marché de collecte a augmenté de 600 000 €),
d'autre part d'inciter les citoyens à mieux et plus trier les
déchets. La facture pour les usagers sera partiellement établie
en fonction du nombre de levées, le contrôle se faisant grâce à

une puce présente sur les bacs gris. La mise en place du service par le SICOVAL se fera progressivement à compter du 1er janvier 2014 pour une durée expérimentale d'un an.

4- Travaux de réfection du pont de Rivedaigue

Les travaux devraient commencer à partir de septembre 2013. Le SICOVAL est le maître d'ouvrage des travaux routiers. Il accepte d'avancer les dépenses des travaux de l'ensemble du pool routier qui seront remboursés selon un mode à définir par la commune. En ce qui concerne le pont, une demande de subvention exceptionnelle devrait être adressée au Président du Conseil Général par le SICOVAL. La commune peut adresser d'autres demandes :

- Au Conseil Régional au titre du FRI (Fond Régional d'Intervention)
- Appel à la Réserve Parlementaire

Il est décidé à l'unanimité de demander ces subventions.

5- Questions diverses

- Le SICOVAL a signé une convention territoriale avec le Conseil Général, le Conseil Régional et la Préfecture. Dans le cadre de cette convention il est possible d'obtenir des aides financières pour certains types de projets communaux. Les membres du conseil envisagent d'adresser une demande pour des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à l'école.
- L'Inspection Académique a donné son accord pour la dérogation concernant les rythmes scolaires. La réforme ne s'appliquera donc qu'à partir de la rentrée 2014 au sein du RPI ainsi qu'à la maternelle intercommunale.
- Le SICOVAL a pris certaines dispositions pour la gestion des bords de l'Ariège cet été. Un troisième agent de veille sera présent du 15 Juin au 15 Septembre. Différents petits aménagements seront mis en place pour faciliter la circulation à la Riverotte. A ce sujet, la commune doit prendre un arrêté pour interdire le stationnement d'un côté de la route à proximité de la rivière pour des raisons de sécurité. Un autre arrêté doit être pris pour l'interdiction de plonger du pont.

La séance est levée à 23h